

SEANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 5 octobre 1943.

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX,
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Dupuy et Larroque; M^{les} Bourgoïn, Delbos, Veyssier; MM. Aubisse, Ch. Aublant, Bourgès, de Bovée, Brethé, Champarnaud, Paul Còcula, Cornille, J.-P. Laurent, J. Maubourguet, Palus, Pargade, Rives, le comte de Roton, le chanoine J. Roux, le comte de Saint-Saud.

Sont excusés : M^{me} Dartige du Fournet; MM. J. Durieux, Laval, l'abbé Paul Roux.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Président a la douloureuse mission de communiquer à l'assemblée le décès de deux membres de notre Société : celui de M. Pierre DUBUISSON, notaire à Mareuil, qui était des nôtres depuis 1927, et celui du marquis de BEAUMONT, président de l'Union catholique du Périgord, élu membre titulaire de notre Société en 1891.

M. le Président donne lecture des lettres que lui ont adressées MM. BITARD et FONTANIER, pour exprimer leurs remerciements à l'occasion de leur récente élection. M. Fontanier

regrette que sa nomination à Toulouse lui interdise de continuer à assister à nos séances.

« Ce départ, écrit-il, m'a d'autant plus chagriné que mes collègues et amis, MM. Luxembourg et Vernière, quittant également Périgueux, nous avons pu craindre un moment l'arrêt des fouilles entreprises en commun dans le lotissement de la rue de Campniac. Nous avons heureusement l'assurance, ou tout au moins l'espoir, qu'un nouveau collègue du Lycée de Périgueux, agrégé d'histoire, s'intéressera à la poursuite de ces travaux.

A ce sujet, M. le Président donne lecture d'une lettre du ministère de l'Education Nationale à M. le Préfet. Il en ressort que le terrain de Campniac est en voie de classement; en attendant, un arrêté d'occupation temporaire du terrain a été pris pour 5 ans à dater du 25 août.

Dans *Notre Province* (août 1943), M. le Président relève un article de M. Joseph Durieux sur Antoine Nadaud, de Saint-Astier, « notaire et chansonnier ».

M. le chanoine Roux offre à la bibliothèque deux grands albums d'illustrations.

Il communique à l'assemblée une étude que M. Joseph DURIEUX a lue à Limoges, le 19 septembre 1943, à l'occasion du Congrès régional des Sociétés savantes. Elle concerne la famille sarladaise des Sirey. On en trouvera le texte dans le Bulletin.

Le Secrétaire général donne lecture d'un article de M. A. DUBUT sur le ravitaillement à Ribérac en l'an III.

M. Jean MAUBOURGUET signale et résume les pages consacrées par le R. P. Duchaussois, dans son livre intitulé *Sous les feux de Ceylan*, Paris, Grasset, s. d. (1929), au R. P. Védrenne.

Jean-Ovide-Louis-Philippe Védrenne naquit à Sarlat le 25 mars 1831, de Louis et de Marie Dujol. Son père était franc-maçon; l'enfant est de bonne heure affilié à la loge en qualité de louveteau. Au collège de Sarlat, il se distingue autant par son amour de la bagarre que par celui de l'étude. Cette disposition d'esprit lui vaut, pendant la Révolution de 1848, de faire connaissance avec la prison. Cela ne l'empêche point d'être admis, d'abord à l'Ecole Navale, puis à Saint-

Cyr; mais il n'y fait rien, si ce n'est dépenser l'argent que lui envoie son père. A 20 ans, il s'engage dans un régiment de zouaves; trois fois nommé sergent, il est trois fois cassé malgré une étonnante « batterie de cuisine » de décorations — c'est sa propre expression — obtenue à la suite de combats contre les rebelles d'Algérie. Il est de la guerre de Crimée; il y prend sa part de toutes les batailles. On le retrouve ensuite en France, employé dans les chemins de fer, puis employé de commerce, mais il y meurt d'ennui. A peine la guerre d'Italie est-elle déclarée, il s'engage et, une fois de plus, fait merveille. L'armistice le navre à ce point qu'il faut l'intervention d'un ami pour l'empêcher de se suicider. Apprend-il que Garibaldi rassemble des volontaires pour aller en Sicile, il part pour se joindre à eux. C'est sur la route de l'Italie, à Marseille, que l'attend son destin.

Car, à Marseille, il a dû s'arrêter pour quelques jours, et, naturellement, n'ayant rien à faire, il trouve les heures longues. Un ami lui a prêté une Bible; il l'a lue, et cette lecture l'a plongé dans un abîme de réflexions. Et voici que, sur la Cannebière, il croise un prêtre dont le visage lui plaît. Il l'aborde et demande à se confesser. Le prêtre le conduit auprès du P. Genthon, olat de Marie Immaculée; quelques minutes de conversation avec le missionnaire suffisent à Védrenne pour le convaincre que Dieu l'appelle. Le Provincial des Oblats l'envoie au noviciat de N.-D. de l'Osier, en Dauphiné. Là, pour l'éprouver, on lui impose quelques jours de solitude dans un grenier. Il en sort plus décidé que jamais à se consacrer à Dieu.

C'est un homme sans détours. « Que faites-vous durant l'oraison », lui demande le maître des novices ? — « Je dis à Dieu : Seigneur, commandez la manœuvre, je me charge du reste ». Le reste, ce sont vingt-deux années durant lesquelles il parcourt toutes les missions de l'île, préférant aux autres celles où sévissent la malaria ou le choléra, ne perdant d'ailleurs jamais ses anciennes façons de parler, directes et souvent fort militaires. Au matin du dernier jour, 7 mai 1888, comme on lui demandait s'il ne désirait pas qu'on l'aïdât à faire sa prière : « C'est fait, répondit-il. Et j'ai prévenu le bon Dieu qu'il allait recevoir un fameux chenapan ce soir ».

On pense au Père de Foucaud, cet autre fils du Périgord.

Le comte de SAINT-SAUD signale que M^{me} Marcelle Tinayre publie dans *La Voix française* les « Souvenirs de Louise Chateau ». Trois des fascicules parus en septembre 1943 intéressent le Périgord et tout particulièrement la famille Fourichon.

Notre vénéré vice-président nous remet de la part de notre confrère, le baron de CARBONNIÈRES, le texte de l'épithaphe d'une pierre tombale qui est dans la cathédrale de Mons.

ICI REPOSE LE CORPS DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR NICOLAS DE LA BROUSSE, CHEVALIER COMTE DE VERTEILLAC, MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY TRÈS CHRÉTIEN, LIEUTENANT DU ROY DANS SA PROVINCE DE PÉRIGORD ET GOUVERNEUR DE MONS.

IL MIT LES ENNEMIS EN FUITE A BOUSSU-SOUS-WELCOURT EN 1693.

La date de son décès, ajoute le comte de Saint-Saud, ne figure pas sur la pierre. Ce Verteillac était Nicolas de La Brousse, brigadier des armées par brevet du 28 février 1686, qui, au camp d'Ars, reçut la commission de gouverneur militaire de Mons (26 avril 1690), suivie, le 10 juin 1693, d'un ordre du roi de commander les lignes depuis la Sambre jusqu'à l'Escaut (*Carrés d'Hozier*, 137). Il était né le 11 octobre 1645; il fut tué au combat de Boussu le 4 juillet 1693. Il n'eut qu'une fille, Angélique, mariée en 1700 à son cousin germain, Thibault de La Brousse de Verteillac.

M. de Saint-Saud désirerait savoir si l'on possède quelques détails sur un violent ouragan qui éclata en Périgord en mars 1783.

M. Déjean de Fonroque, précise-t-il, représentant à Belvès l'archevêque de Bordeaux, écrivait, le 9 mars : « Nous sommes bloqués depuis dix jours par un furieux ennemi (*sic*), qui nous a fait beaucoup de ravages, jusqu'à nous mettre hors de nos maisons. Cet élément, que rien n'arrête, nous a dessolé nos champs, nos vignes et nos prés, et n'a rien laissé sur nos ports; bois à brûler, bois de charpente, madriers et vin, tout a parti. Nous n'avons aucun courrié de Bordeaux, Paris ni Toulouse ».

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

Le lieutenant Jean BALEYTE, prisonnier, professeur au Lycée Lyautey, Casablanca, présenté par MM. Pierre Barrière et Jean Secret;

Le sous-lieutenant Jean-Marie BÉLINGARD, prisonnier, 14 cours Tourny, Périgueux, présenté par MM. Georges Bélingard et Jean Secret;

Le lieutenant René BRUT, prisonnier, industriel; 52 rue Sainte-Catherine, Bergerac, présenté par MM. Foucaud et Jean Secret;

Le capitaine Georges CHAMPEAU, prisonnier, Coursac (Dordogne), présenté par MM. Ribes et Jean Secret;

Le lieutenant Marcel FOURNIER, prisonnier, célibre majoral, Chancelade, présenté par MM. Louis Mercier et Jean Secret;

Le lieutenant Lucien JOUHAUD, prisonnier, sous-directeur de l'Ecole pratique de Périgueux, 45 rue Haute-des-Commeymies, Périgueux, présenté par MM. Emile Montagut et Jean Secret;

Le lieutenant Etienne-Jean LAGUIONIE, prisonnier, instituteur à Brouchaud, présenté par MM. Ribes et Jean Secret;

Le lieutenant Henri MÉRILLOU, prisonnier, instituteur à Dussac, présenté par MM. André Dufraisse et Jean Secret;

Le lieutenant Paul ROGER, prisonnier, professeur au lycée de Bayonne, Chalet Calixtine, Anglet (B.-P.), présenté par MM. Jean Maubourguet et Jean Secret;

Le capitaine René ROPPÉ, prisonnier, professeur à l'Ecole professionnelle, 11 rue des Ateliers, Périgueux, présenté par MM. Morquin et Jean Secret;

Le lieutenant Jean ROUSSET, prisonnier, instituteur à Neuvic-sur-l'Isle, présenté par MM. Ribes et Jean Secret;

Le lieutenant Robert TESTON, prisonnier, instituteur à Saint-Martin-le-Pin, présenté par MM. Ribes et Jean Secret;

Le lieutenant Pierre VINCENOT, prisonnier, négociant, place de la Dordogne, Bergerac, présenté par MM. G. Brial et Jean Secret;

M. Jules DELAMASURE, château de la Jaubertie, Colombiers, par Bouniagues, présenté par MM. Jouanel et Coq;

M. Denis DESPLANCHES, avocat à la Cour d'Appel de Paris, 13 place de la République, Paris, présenté par MM. Jouanel et Coq;

M. Léo RULAND, attaché aux musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles, château de Fayolle, par Saussignac, présenté par M^{me} de La Verrie de Vivans et M. Jean Secret.

La séance est levée à 15 heures.

Le Secrétaire-général,
J. MAUBOURGURT.

Le Président :
Chanoine J. ROUX.

Séance du jeudi 4 novembre 1943.

Présidence de M. le chanoine J. ROUX

Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, 18 rue du Plantier.

Sont présents : M^{mes} Berton, Dartige du Fournet, Dupuy, Laroque; M^{lle} Delbos; MM. Aubisse, Ch. Aublant, de Boyée, Champarnaud, Paul Cocula, Corneille, Dubut, Ducongé, le D^r Dusolier, Elissèche, le D^r Lafon, Lescure, Jean Maubourguet, Montagut, Palus, Rives, le chanoine J. Roux, Waquet.

Est excusée, M^{me} Marchivie.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président a le regret d'annoncer à l'assemblée le décès du général CAZALAS, commandeur de la Légion d'honneur. Notre éminent confrère appartenait à notre Société depuis le mois de novembre 1894, soit depuis près de cinquante ans.

M. le Président donne lecture des lettres de remerciements adressées à la Société par MM. Pierre FANLAC et Denis DESPLANCHES, récemment élus membres titulaires.

Il signale, dans la livraison de septembre 1943 de *Notre Province*, un article de M. Joseph Durioux sur « Maine de Biran au manoir de Grateloup », et une variété sur « Pierre Fanlac, éditeur et auteur périgourdin »; la livraison d'octobre nous apporte un article de Jean des Roches : « Sous les grottes de Brantôme », et un conte de Pierre Fanlac, « Le Colporteur ».

D'autre part, M. le Président relève, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* (janvier-juin 1943), un compte-rendu par M. Louis Villat, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, du *Livre Vert de Périgueux* publié pour la Société historique et archéologique du Périgord par le chanoine J. Roux et Jean Maubourguet.

M. le Président a reçu notification du classement, parmi les monuments historiques, de la totalité du château de La Marthonie (commune de Saint-Jean-de-Côle).

M. le Président a reçu des communications de MM. Joseph Durieux et Géraud Lavergne.

M. Joseph DURIEUX possède un volume relié en veau, formé de deux parties et publié à « Basle », sans date, chez Emanuel Tourneisse, sous ce titre : *Histoires choisies des auteurs profanes traduites en Français*.

Au verso de la couverture de cet exemplaire, écrit notre vice-président, se trouve collé un papillon imprimé ainsi conçu :

Le Préfet de la Dordogne,

Vu le rapport du citoyen Bardon père, directeur de l'école secondaire séante à la Cité, et de ses professeurs adjoints, sur le mérite et les progrès des élèves, décerné au citoyen Arantes Apaïl, pour 2^e prix de l'Histoire, les Histoires des auteurs profanes.

Périgueux le 25 fructidor an XI de la République Française, une et indivisible.

A gauche, cachet ovale du Préfet; A droite, empreinte de la signature de Rivet. (Les passages en italiques sont manuscrits).

Voici sur Bardon père, directeur de l'école de la Cité, instituteur national de la Section de la Cité, quelques notes biographiques.

Il laissa un fils dont parle la *Bibliographie générale du Périgord* (I, p. 32), et qui fut dessinateur des *Antiquités de Vézère*. Il fut lui-même auteur d'un *Catéchisme de la raison*, opuscule élémentaire et moral pour les jeunes enfants, paru en 1795 à l'imprimerie Dupont (34 pages in-8°), et du *Retour de la paix sur le continent*, églogue dramatique (Périgueux, B.-M. Faure, s.d., 2 pages).

L'Annuaire départemental, par G. Delfau, constata le succès des élèves du pensionnat Bardon. L'établissement, connu sous le vocable de Saint-Jean-de-la-Cité, exista de 1797 à 1815. Accolé à l'église de la

Cité et à la chapelle des Pénitents blancs, il était enchâssé dans la maison de Sainte-Marthe.

D'autre part, G. Rocal, à la fin du tome 1^{er} de son ouvrage sur Brumaire, récompensé du prix Testut de notre Société, fournit des indications sur l'Institution Bardou, qui prospéra jusqu'en 1810 et fut ensuite concurrencée par le collège Saint-Benoît.

Un des adjoints de Bardou fut *Château*, professeur de grammaire, prêtre assermenté et marié, qui donna au futur ministre Pierre Magne les premières leçons d'instruction et lui enseigna les rudiments du latin. On retrouvera une allusion à cet égard dans nos *Souvenirs de Magne*.

Notre vice-président, M. G. LAVERGNE, rappelle les discussions que provoqua, au sein de la Société, l'étymologie du nom de Bussière-Badil.

Il ne semble pas qu'on ait alors versé au débat l'appellation curieuse de *Bussière poeliere*, sous laquelle cette localité figure dans la carte *Totius Lemovici et confinium provinciarum quantum ad diocesis Lemovicensem spectant novissima et fidissima descriptio*. Ant. (*sic*) Jo. Fayano. M.L. — Amstelodami, apud Joannem Janssonium. In-folio.

Cette épithète de *Poliere* ne serait-elle pas la traduction française du mot *Badil* ? Dans le Glossaire de Ducange (éd. de 1840, t. I, p. 623) se trouve en effet consigné le mot *batillum* [vel *batilus*], avec les significations de *thuribulum*, *pala*, *ferrum quo colliguntur carbones*, mais aussi de *poêle*. Ce mot, autant qu'il m'en souvienne de *badil*, figure avec ce sens dans le Petit dictionnaire provençal d'E. Lévy. Et l'on sait qu'en ancien provençal, le *t* intervocalique se mue en *d*.

Il reste à savoir, conclut M. Lavergne, si c'est à l'industrie des poêles que Bussière devrait son surnom.

Sur quoi M. WAQUET rappelle qu'il existe, dans le département de la Manche, un chef-lieu de canton, d'ailleurs fort connu, appelé Villedieu-les-Poêles.

Le Secrétaire-général donne lecture d'une lettre de M. LACAPE, secrétaire du Comité de la Croix-Rouge de Périgueux. Notre très distingué confrère remercie la Société pour un don de livres consenti en faveur des prisonniers.

Le Secrétaire-général a reçu du D^r STÉPHEN-CHAUVET la communication suivante :

Dans le n^o 1 du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, page 2, ont paru les reproductions, sur ses deux faces, d'un sceau en plomb, que le D^r Stéphen-Chauvet supposait être papal. La face la mieux conservée montrait, nettement, la tête de saint Pierre et celle de saint Paul, séparées par une croix et surmontées de l'inscription « Spaspe »¹, réalisée en lettres majuscules; le revers, quelque peu abîmé, tout d'abord par l'écrasement, puis par l'altération due à une longue inhumation, laissait percevoir quelques lettres majuscules et, dans le bas, à droite, le chiffre 3, indiqué par trois bâtonnets : III. Il restait donc à trouver le nom du pape, troisième du nom, qui devait faire l'objet de cette inscription. Il s'agit d'Innocent III, pape qui s'appelait, primitivement, Lothaire de Segni, originaire des environs de Naples, et qui fut nommé pape le 8 janvier 1191, à l'âge de 37 ans. Ce fut, d'ailleurs, à tous points de vue, un très grand pontife. Il eut quelques difficultés avec l'un de nos très grands rois : Philippe-Auguste.

Au nom de MM. BARRIÈRE et VERNIÈRE, le Secrétaire-général présente à l'assemblée un fort important travail sur les marques de poteries sigillées trouvées à Périgueux; ce travail sera publié très prochainement.

Tout récemment, notre doyen, le comte de SAINT-SAUD, demandait qu'on lui donnât quelques détails sur un ouragan qui éclata en Périgord au mois de mars 1783. Le D^r DUSOLIER nous rappelle qu'il a répondu par avance dans un article paru dans le *Bulletin*, année 1925, p. 292 sq.

Le D^r LAFON présente à l'assemblée une importante étude qu'il vient de terminer sur Bertin et les débuts de la sériciculture à Bourdeilles. Notre érudit vice-président a utilisé un nombre important de documents inédits, des lettres surtout.

(1) Spa : Sanctus Paulus.

Spe : Sanctus Petrus.

Est élue membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord :

M^{me} Germaine MOREL, 39 rue Godot de Mauroy, Paris (9^e), présentée par MM. Maurice Boissarie et le colonel Teyssandier.

La séance est levée à 16 heures.

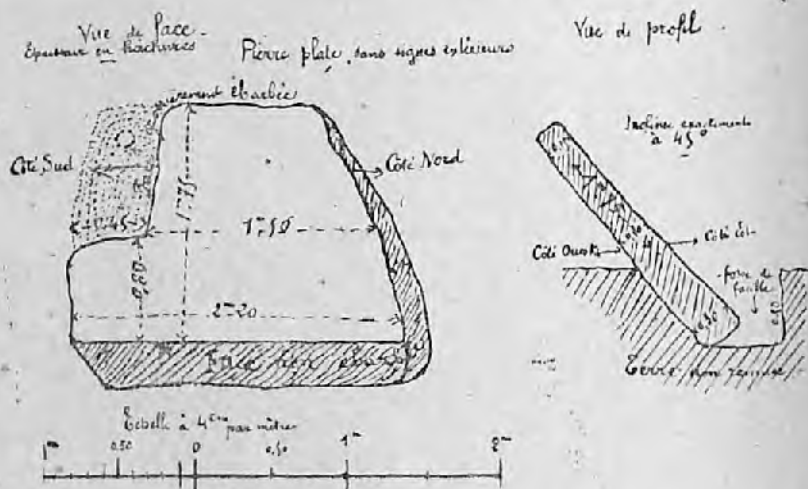
Le Secrétaire général,
Jean MAUBOURGUET.

Le Président,
Chanoine J. ROUX.



LA PIERRE DE LA VIERGE

Dans la commune de Mayac (canton de Savignac-les-Eglises), au n° 515 de la section B du plan cadastral, parcelle appartenant à M. Requier, dans le quartier dit de Peyrelevade, se trouve un monolithe qui a, de tous temps, attiré l'attention et excité la curiosité et l'imagination des gens du pays. C'est une pierre mesurant les dimensions et présentant les particularités indiquées au plan ci-joint.



Ce monolithe est placé en un point culminant, très exactement choisi, à peu près à 140 mètres d'altitude, au sommet d'un coteau à pentes sans raideurs excessives, mais diversement inclinées. De ce point, la vue s'étend fort loin : au nord sur Thiviers (285 mètres d'altitude) et le château des Noyers (environ 300 mètres); à l'est sur Saint-Michel (281 mètres); au sud-ouest sur La Grange (249 mètres), et, plus loin, sur les coteaux de Périgueux et le signal trigonométrique de Sept-Fonts à l'ouest (237 mètres).

Y a-t-il eu là, en des temps très anciens, un point de repère, une station de signaux optiques ?

La pierre dont il s'agit a la forme d'un quadrilatère d'à peu près 220 centimètres à la base et de 175 centimètres de hauteur, ébréché sur un coin du haut; son épaisseur, de 30 centimètres à la base, s'amincit à peu près régulièrement jusqu'à 15 centimètres vers le haut. Tel quel, ce bloc doit peser, d'après son volume (environ 385 dm^3), à peu près une tonne et demie, deux tonnes peut-être avant la brèche si brèche il y a eu.

L'orientation est exactement nord-sud, le soleil levant éclairant la face supérieure du bloc incliné.

Il est formé de calcaireoolithique (terrains jurassiques) et en tout semblable aux roches qui affleurent partout dans ce côteau; donc il n'a pas été apporté de loin, mais vraisemblablement pris sur lieu.

Il est incliné à 45° dans sa position actuelle; peut-être à l'origine, a-t-il été dressé verticalement. Or, toutes les strates lithiques du côteau sont dans la position horizontale. Par conséquent, en raison de son poids, de sa forme et de sa place en carrière d'extraction, ce monolithe a été amené volontairement et par un travail humain voulu et conscient, soit à la position verticale, soit à son inclinaison actuelle de 45° . A quel moment et pour qu'elle raison ? c'est ce qui nous est absolument inconnu.

La position actuelle peut aussi être le résultat d'une chute partielle ou d'un glissement pour des causes ignorées.

Dressé à la verticale, ce monolithe a pu être une borne de domaines gallo-romains ou seigneuriaux, après avoir servi plus anciennement de signal ou de point de repère. De tous temps, le quartier, où il est placé, a été désigné sous le nom de Peyrelevade, ce qui semblerait donner crédit à l'hypothèse d'un dressage à la verticale; mais il se pourrait aussi que cette pierre plate eût été placée horizontalement sur des appuis avant ou après l'ébréchage. Est-ce un dolmen celtique dont les appuis ont cédé sous la charge et dont la table a glissé à sa position actuelle ?

Nous avons eu la curiosité de chercher quelques preuves

en faveur de l'une ou de l'autre de ces hypothèses et nous avons fait fouiller à la base du monolithe. Nous n'avons pu découvrir aucun vestige d'une utilisation déterminée. Le champ des suppositions reste donc ouvert.

Mais une curieuse légende religieuse s'est formée dans la région au sujet de la Peyre Levade. A l'origine un des coins du monolithe, présentait, dit-on, un trou semblable à celui des palettes de peintre. La Vierge chrétienne aurait porté cette pierre au lieu où elle se trouve maintenant, le petit doigt passé dans ce trou, et aurait déposé ce monolithe au sommet du côteau. Cette jolie affabulation explique pourquoi l'imagination naïve des gens, qui ont toujours vu cette pierre posée en ce lieu culminant d'une façon si anormale, l'ont appelée et l'appellent encore la Pierre de la Vierge.

E. AUBISSE et L. DU CHEYRON.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES ET CLUSEAUX
DE LA RÉGION DE PAUSSAC

(Suite)

Troisième groupe : Les Grellières.

Après la visite du vallon du Colombier et des Cluselloux, nous continuons la route de Léguilhac. Sur la première combe, à droite, il n'y a rien à signaler, si ce n'est quelques paillettes de minerai de fer que l'on rencontre çà et là des deux côtés du ruisseau. Dans la forêt voisine de Paussac, on a reconnu l'emplacement de vieilles forges.

Vous arrivez sans tarder, sur le même côté, à une vallée dominée par l'antique village des Grellières. Celle-ci se prolonge jusqu'aux bois. Elle est fertilisée par deux abondantes fontaines : en amont, par celle dite de Montaubert, et, en aval, par la source des Grellières. Après les avoir repérées, vous visiterez un ensemble de cluseaux et d'abris avec d'autant plus d'intérêt qu'ils se succèdent à des intervalles très rapprochés.

Prenez de préférence la falaise de gauche. Vous apercevrez, dominant la route, un premier cluseau aérien dont l'entrée est à 7 mètres d'élévation. Il n'a pas, comme le trou de la Cathie, de passage sur le sommet de la colline. La paroi du rocher est verticale. Au premier abord on redouterait d'en face l'ascension. Ne craignez rien. Nos ancêtres ont aménagé, en trois rangées, une quinzaine de trous où vous pourrez placer les pieds et les mains. On s'y cramponne facilement pour arriver à une fenêtre de 1^m20 de haut et 0^m80 de large. Vous vous trouvez dans une chambre unique de 3^m30 de long sur 2^m10 de large, contenant un petit réduit, trois placards et de multiples encoches de fermeture. Une nouvelle carrière vient de s'ouvrir à côté. Il est à craindre que ce cluseau ne disparaisse, bien qu'on m'ait affirmé qu'on n'y toucherait pas. Dans l'article suivant, nous verrons

que plusieurs cluseaux ont été endommagés par l'exploitation des pierres à bâtir.

Contournant l'éperon, on voit une minuscule fenêtre où un enfant seul pourrait pénétrer. C'est une cavité naturelle, le repaire des faucons. Mais, par cet exemple et beaucoup d'autres, on comprend pourquoi les anciens ont eu l'idée de creuser des habitations à des hauteurs qui nous étonnent. Ils devaient, pour exécuter ce travail, s'accrocher à des arbres ou à des cordages venant du sommet. A la suite vient le cluseau classique, très sommairement visité, en 1881, par Grellet-Balguerie. Il est signalé dans le *Bulletin* et rappelé par M. Escande dans son *Histoire du Périgord*. Un escalier, devenu rudimentaire, y conduit. C'est en réalité un double cluseau aérien, dont les chambres ne sont pas juxtaposées comme ailleurs, mais superposées et communiquant au moyen d'une trappe actuellement ouverte. Quand la porte de l'appartement inférieur était intacte, elle avait 1^m40 de haut et 1 mètre de large. D'un côté, à gauche en montant, la paroi a été partiellement endommagée, mais la voûte subsiste avec une légère échancrure sur le devant. Ce cluseau, qui pourrait être habitable pour une colonie de vacances, a 16 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 4 mètres. En entrant, vous voyez à gauche un siège de guetteur, et, bientôt, sur votre droite, dans un recoin à deux trous de vue, un siège à peu près semblable. Vers le fond, la trappe de communication, de 1 mètre sur 0^m40, traverse la voûte et donne sur le deuxième cluseau, qui a 4^m de longueur, 3^m50 de large, et est bien à hauteur d'homme, comme le précédent. Mais, en s'agrippant aux rochers et aux arbustes, on y arrive par l'extérieur. La porte d'entrée a 1^m40 de haut et 0^m85 de large; elle a également son système de fermeture habituel et même une encoche en équerre. Une petite fenêtre, construite presque régulièrement (0^m45 sur 0^m30) comporte des barres d'appui en diagonale.

Maintenant, en longeant la falaise, dont le piédestal est en pente rapide et boisée, nous allons rencontrer au moins six abris hémisphériques ou en demi-lune, creusés sous le

rocher plus ou moins en surplomb. Le premier abri se trouve en partie sous le double cluseau que nous venons de décrire. Sur la gauche, un passage semblerait communiquer avec l'étage supérieur. Cet abri, profond de 3 mètres, a 6 mètres de large. Le devant était fermé par un mur dont la base subsiste et qui soutenait les poutres, dont on remarque, sur le rocher, les appuis horizontaux. Adjacent à celui-ci, un deuxième abri similaire. Plus un troisième plus petit.

Le quatrième est très grand avec ses 14 mètres d'ouverture; reposant sur terrasse, à gauche, un passage surbaissé, rempli en partie de terre fine, semble monter à un cluseau aérien qui le domine. Etant en face de cet abri et le surplombant, on voit, en effet, à 4 ou 5 mètres, deux fenêtres, dont une a une forme régulière. Elles sont inaccessibles. En arrivant par le haut avec beaucoup de précautions, on pénètre dans un cluseau profond de 3 mètres, large de 6^m50 et assez élevé. En plus des deux grandes fenêtres tournées vers la vallées, il y en a deux petites, dont l'une, rectangulaire, a 0^m30 sur 0^m38. Le sol est embarrassé de terre fine amenée du sommet par les eaux. A la suite est un cinquième abri de moyenne grandeur.

Enfin, beaucoup plus loin, un sixième et grand abri, de 12 mètres d'ouverture. Bien avant celui-ci, à peu près en face de la fontaine des Grellières, vous apercevez un rocher qui émerge. Il y a là un cluseau-corridor, terminé par un silo presque comblé dont le diamètre a 0^m80. C'est un couloir de 9 mètres sur 1 mètre environ de large, aménagé dans une cavité naturelle. Après avoir visité le sixième abri signalé, vous trouveriez, dans un pli de terrain, une ancienne carrière de minerai de fer.

Avant d'atteindre la fontaine de Montaubert, on se rend du côté opposé à celui que l'on vient de parcourir, et, en sens inverse, on observe la belle falaise des Grellières. Vous trouvez successivement trois abris bien caractéristiques, mais moins grands que les précédents et beaucoup plus humides. Le premier est profond de 3 mètres, large de 2^m50. Il est partiellement comblé. Une branche obstruée le continue. Le deuxième paraît presque entièrement naturel.

Le troisième, tout proche, est creusé ou agrandi artificiellement sous les rochers. Son ouverture a 4 mètres et sa profondeur 4^m50. Sa largeur intérieure atteint 8 mètres. A gauche, un passage est comblé. Le devant fut habité.

Nous avons un dernier cluseau à visiter. On passe sous les rochers qui surplombent. On les contourne pour arriver au sommet presque à la hauteur du village. En longeant leur couronnement de verdure, on arrive au coin d'une terre cultivée dominant les abris que nous venons de voir. C'est au haut de la falaise, recouverte de végétation, que se trouve notre cluseau, difficile à repérer. Une entrée de 1 mètre sur 0^m45 vous amène à une chambre de 6^m50 de longueur et 4^m50 de largeur. Une fenêtre inaccessible, de 1 mètre sur 0^m90, avec feuillures, donne sur la vallée. A gauche, dans le sol, il y a une fosse rectangulaire de 2 mètres sur 0^m90. Elle est remplie de terre à moins de trente centimètres. C'est un silo d'un genre spécial ou peut-être une communication avec un abri inférieur. Dominant cette fosse, il y a, à la hauteur de 0^m85, un grand placard de 2 mètres sur 0^m90 de large. Enfin, à l'extrémité gauche, existe un réduit de 1 mètre en tous sens avec une lucarne sur la chambre.

Par ce rapide exposé, on constate que, dans cette petite vallée des Grellières, arrosée par deux fontaines, il y avait une agglomération importante de cluseaux et d'abris habités. Nous verrons que, sur l'autre rive du ruisseau, il en était de même,

Abbé Gabriel CHAUMETTE.

(A suivre)

M. DE LA BOISSIÈRE ET SA BELLE-MÈRE

Il s'agit d'un mémoire produit par M. de La Boissière à la suite d'un accommodement entre gendre et belle-mère. On y trouve mentionnées nombre de familles bien connues à Périgueux au xvii^e siècle : les Gramon, Borredon, Tourtel, de Maliar, Montozon, Faure, Puybertrand, de Beyly de Razat, La Grange-Chancel, Bertin et autres. C'est une ébauche de livre de raison qui permet de servir une généalogie nécessaire à la bonne compréhension des faits :

Jean Bertin, sieur d'Antoniât, avocat à Périgueux, habitant sur la place de la Clautre, épousa Anne Alexandre, sœur de Pierre Alexandre de Fonpitou. Anne testa le 18 août 1652 et mourut le 26 suivant.

Pierre Bertin, leur fils, sieur d'Antoniât, épousa Honorée Puybertrand Baudry, fille d'un médecin de Périgueux. Pierre Bertin fit son testament le 17 février 1651 et mourut le 17 février 1652. De son mariage naquirent quatre enfants : Anne; Louise, morte le 22 juillet 1652; Pierre, mort en juin 1653; Marguerite, née 31 juillet 1652, après le décès de son père.

Le 23 novembre 1655, leur mère, Puybertrand, née Baudry, épousait en secondes noces Pierre Faure, sieur de Geyrat, avocat, conseiller du roi en l'Élection de Périgueux, juge de Razac-sur-l'Isle. De ce mariage sont issues deux filles : Marie et Anne; longtemps malades, elles furent élevées au couvent de Saint-Pardoux,

Les Bertin, filles du premier lit, prirent chacune le nom d'une propriété. Anne Bertin devint demoiselle d'Antoniât. Elle conserva la maison paternelle de la place de la Clautre et la vendit plus de 4.500 livres à M. Pierre Soulier, marchand. Elle épousa Lagrange-Chancel. Marguerite Bertin devint demoiselle de la Borde et épousa Louis Tourtel de la Boissière. Leur contrat est du 25 novembre 1677. Des filles du 2^e lit, l'une Marie Faure, épousa, le 16 mai 1679, Jean de

Beyly, chevalier, seigneur vicomte du lieu de Razac, capitaine en pied du régiment de Picardie, demeurant chez son père, au château de Razac-sur-l'Isle; les nouveaux époux vinrent habiter avec la belle-mère à Périgueux; l'autre, Anne Bertin, était encore célibataire.

On conçoit que M^e Pierre Faure, juge de Razac, favorisât toujours ses filles au détriment de celles du premier lit, les Bertin. Pour dépouiller celles-ci, il usa de procédés peu honnêtes. C'était un homme de santé délicate. Dans les conséquences à prévoir de son état maladif, il faut voir l'empressement apporté par Honorée Puybertrand, sa femme, à se faire octroyer, dès le 28 avril 1662, tous les biens de Geyrat avec d'autres obligations et créances personnelles dues à son mari. Pierre Faure testa le 12 janvier 1675 et mourut peu après.

Le principal souci de la nouvelle veuve restait maintenant de marier au mieux ses quatre filles Berlin et Faure en leur promettant beaucoup et en leur donnant moins. Des prétendants se présentèrent et furent agréés : Lagrange-Chancel de Barbadeau, Tourtel de la Boissière, Jean de Beyly de Razac. Pour justifier de son peu de générosité en faveur de ses filles, la veuve Faure argue d'un fait peu banal. Le 16 octobre 1677, la police de Périgueux est alertée. Un vol très important vient d'être commis au domicile de feu dame Baudry, veuve Puybertrand, mère de M^{de} Faure, dont les filles Bertin, Anne et Marguerite, sont les seules héritières. De très nombreux objets de grande valeur ont été dérobés, dont voici la longue liste portée au procès-verbal de constat établi par le consul Deveaux, docteur en médecine, assisté de son procureur, Treppier, et du greffier Lamarelle : un chauffe-lit; trois sablières, deux à la mode, une à l'antique; deux grands flambeaux; deux grandes escuyères; deux colliers de more; un porte-flambeau à quatre pivots, le tout d'argent marqué d'une fleur de lys, avec une couronne perlée, gage pour un prêt de 900 livres consenti à M. de Forceat; une bourse faite à petit point de fillet d'or renfermant 5 pièces d'or rares et choisies, parmi lesquelles il y avait des ducats et autres grandes pièces, d'une valeur de plus de 300

livres, gage pour un prêt consenti au sieur Laporte, archer; un petit sac de toile renfermant cinq écus en argent blanc; un collier de diamant fin ayant autour des perles attachées; un collier de douze tours de perles fines; cinq bagues et une croix courante, le tout d'or, et autres pierreries; quantité de linge fin se trouvant dans un coffre; dans une petite layette ayant la clef à la serrure, un reliquaire d'or massif, où la passion de N.-S. estait représentée, et estoit garny de quelques diamants fins; plus une ceinture de ruban noir où il y avait six boules d'or; plus trois nappes ouvrées, ouvrage de Flandres, fines; dans un grand coffre de menuiserie, une sablière d'argent cassée, une escuelle à oreillers dorée, quatre cuillères en argent; une bourse à la vieille mode faite à petit fil d'or, ayant ses courroies de soie de filet d'or; plus seize linceuls, dix nappes fines ouvrées, presque neuves; sur la cheminée, une pièce d'argent dorée sous globe; dans une vieille bourse, 3 jettons d'argent de la grandeur d'un louis, de 15 sols chacun; dans une petite boîte de sapin peinte, une bague d'or ayant un diamant enchassé; une autre bague d'or cassé, dans laquelle il y avait eu autrefois un diamant enchassé.

En vérité, il y aurait là de quoi satisfaire, de nos jours, aux caprices d'une femme coquette, au goût d'un collectionneur averti et à l'esprit mercantile d'un antiquaire.

Toute cette fortune, valeur or, provenait de la succession d'un médecin de Périgueux et de sa femme. Il est à remarquer que tous les médecins de notre ville que l'on trouve mentionnés dans les archives analysées au xvii^e siècle : les Bouchier, Puybertrand, Orfaure, Lanous, Deschamps, Mourcin de Meymy, Desveaux, Gontier (ces trois derniers prodiguèrent leurs soins au saint évêque de Périgueux, M^r de Francheville), tous ces médecins ont laissé, à leur décès, une certaine fortune, preuve qu'à l'époque, saigner, purger et user du clystère, pour parler comme Molière, leur illustre contemporain, nourrissaient bien son homme. De tout cela, Tourtel de la Boissière, le nouveau gendre qui venait d'épouser Marguerite Bertin, était bien persuadé, d'autant que ces valeurs or, revenant par voie de succession à sa

femme et à sa belle-sœur, épouse Lagrange-Chancel, n'avaient pas été comprises dans l'inventaire effectué au moment du décès de l'aïeule Baudry. Preuve évidente que M^e Pierre Faure et sa femme avaient frustré les enfants du premier lit.

En présence du vol accompli, Tourtel ne pouvait qu'exhaler sa mauvaise humeur et se résigner. Quatre années s'écoulaient. Or, voilà qu'en 1681, un capucin, le père Honoré, vient prêcher à Périgueux les stations du Carême. Ce moine est si éloquent, si persuasif pour les peines réservées aux voleurs dans l'autre monde, qu'un beau jour, après Pâques, M^{de} v^{ve} Faure voit arriver chez elle l'abbé de Chanteyrac, vicaire général du diocèse, qui habite à la Mission, porteur de volumineux paquets. Et, dans ces paquets, toutes les pièces dérobées en 1677 : bagues, bijoux, reliquaire, ceinture d'or, etc..., tout, sauf la grande vaisselle d'argent livrée en gage par M. de Forceat.

Trop heureuse de rentrer dans son bien, M^{me} Faure se contenta d'une indemnité de 50 pistoles représentant la valeur de la dite vaisselle. Elle reçut en même temps deux pleins sacs de linge fin. Mais c'est M. Beyly, vicomte de Razac, l'officier du régiment de Picardie, son gendre préféré, qui reçut le précieux dépôt, le garda et en délivra un reçu par devant M^e Roubert, notaire. Cela ne pouvait satisfaire M. de La Boissière, qui entreprit aussitôt une action en règlement de comptes contre sa belle-mère et produisit à cet effet l'exposé ci-joint.

Il note qu'en conscience sa belle-mère se doit de rendre à ses filles Bertin ce qui leur revient de l'héritage de leur aïeule Baudry, dont elles ont été frustrées, notamment les objets précieux restitués qu'on avait négligé de comprendre dans l'inventaire effectué après décès. Il fait valoir en outre que le juge de Razac, feu M^e Faure, n'a cessé d'intriguer au détriment des demoiselles Bertin.

Il reproduit à cet effet la longue série d'actes notariés qui se trouvent résumés dans son exposé. Il fait état de friponnerie bien grande, d'inventaires frauduleux et met en relief la complicité des notaires chargés de la liquidation des suc-

cessions, disant qu'ils étaient tous parents de M^e Faure, auquel ils devaient de fortes sommes d'argent. Il établit que le juge de Razac a encaissé une créance de 300 livres due à Pierre Bertin, père des dites demoiselles, alors que Faure a faussement fait établir par un notaire de Bordeaux que cette créance était due à Jacques Bertin, avocat, oncle de Pierre Bertin, etc...

Les archives analysées nous laissent ignorer ce qu'il advint de tout cela. Une entente dut s'établir entre gendre et belle-mère. Sous l'ancien régime, c'était souvent la conclusion habituelle de toutes les chicanes d'intérêts particuliers, qui se terminaient après de longs et coûteux procès par une transaction. Des papiers d'archives remis à M. le curé d'Agonac, notre aimable confrère, se rapportent en effet à un partage de biens situés paroisse d'Agonac, au lieu de Soterie ou France-Pouye, qui furent adjugés M. de La Boissière. Mais cela n'alla pas sans quelques velléités de résistance de la part de M^{me} Faure, belle-mère, qui fit valoir à son actif certaines dépenses. L'une d'elles est à retenir; elle évoque le souvenir des guerres de la Fronde aux alentours de Périgueux. L'année 1653, M^{me} de Faure dit qu'elle donna à Chambaret, qui était en garnison au château de Razac, lors des guerres, cinquante écus afin qu'il n'envoyât pas chercher les bœufs, ni les blés d'Antoniac, et qu'elle pût en jouir paisiblement. « M. de Lamérie de la Roche, nostre voisin d'Antoniac, fist le traisté. »¹

H. CORNEILLE.

(1) C'était une application des contrats de garantie de pratique courante qui s'établissaient entre chefs de bande tenant garnison et propriétaires fortunés, pour éviter à ces derniers de fournir des prestations en nature.

DEUX LETTRES D'IL Y A CENT ANS

Tirées l'une et l'autre d'anciens papiers de famille, les deux missives dont il s'agit eurent pour destinataire, il y a une centaine d'années, M. Marc Tamarelle Mauriac, propriétaire, adjoint au maire de Saint-Aquilin, conseiller d'arrondissement de Neuvic.

Les faits qu'elles visent n'offrent pas des événements d'envergure historique, mais constituent des éléments, sans prétention, de correspondance locale et familiale, au temps où Louis-Philippe régnait comme roi des Français. Aucun commentaire tendancieux n'en affaiblira la signification naturelle et la simple expression.

La première lettre, datée de Paris, remonte au 2 décembre 1837. Elle a pour auteur Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, né le 22 décembre 1813 à Seneuil⁽¹⁾, commune de Vanxains, canton de Ribérac, qui devint successivement commerçant, industriel, professeur de droit, homme de science et expert financier, directeur général de l'administration des Domaines en 1848, professeur d'économie politique à Santiago-du-Chili, grand sociologue, maître de l'économie politique avec Turgot, J.-B. Say, Quesnay, Adam Smith, Bastiat, Dunoyer, Stuart Mill. Libre échangiste et antiprotectionniste, il collabora plus de quarante ans au *Journal des Economistes*. Entré au Conseil d'Etat le 14 juillet 1879, il fut le doyen de la Section de législation, et appartint depuis 1882 à l'Académie des Sciences morales et politiques. Il mourut à Passy,

(1) La chartreuse de Seneuil, qu'omet le *Dictionnaire topographique* du vicomte de Gourgues, a été longtemps possédée par la famille Courcelle (Seneuil, Labrousse, Du Vignaud) avant d'être tour à tour la propriété de MM. Lataille, Bricaud de Verneuil et André Pichon (du château Trompette).

Près de l'église de Vanxains, ancien chef-lieu de l'important archiprêtré de la Double, on admire, à la sortie du bourg, l'élégante habitation où naquit Suzette Courcelle Labrousse (1747-1821), prophétesse et visionnaire mystique de la Révolution, prisonnière du château Saint-Ange, à Rome, issue de la même maison.

70 rue de l'Assomption, le 29 juin 1892, et repose au petit cimetière de Grenelle. A ses obsèques, trois discours furent prononcés par MM. Tétreau, Georges Picot et G. de Molinari. Le président Laferrière fit l'éloge du vénéré doyen du Conseil : il célébra l'activité et la verdeur de son esprit, le charme de sa confraternité sincère et pleine d'amitié, son assiduité à tous les travaux ; sa longue existence a été tout entière une vie de travail, de probité, de dévouement à la science et au pays. C'est pour le Conseil d'Etat (ajoutait-il) un honneur d'avoir eu depuis douze ans et jusqu'à sa dernière heure, le concours de son savoir, de son expérience et de son patriotisme.

La *Bibliographie générale du Périgord* par A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet, contient (tome I^{er}, p. 158) la liste des ouvrages et travaux de notre compatriote du Ribéracois qui a donné son nom à une rue du 5^e arrondissement de Paris.

Le texte de cette lettre couvre deux pages d'une très fine écriture. Nous l'avons partiellement reproduit ci-après :

Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 36,
le 2 décembre 1837.

Mon cher Mauriac,

Il y a déjà longtemps que je devrais vous avoir écrit, et peut-être êtes-vous surpris que j'aie mis tant de négligence à remplir ce devoir ! Ne croyez pas, cependant, que ce retard provienne de mon indifférence. Trop de liens d'affection, de reconnaissance et de respect m'attachent à vous pour que je n'aie pas songé souvent à ce que je vous devais.

Le jour même de mon arrivée à Paris, j'ai remis à leur adresse les lettres dont vous aviez bien voulu me charger.

Je vous remercie, de nouveau, de l'obligeance avec laquelle vous nous avez prêté votre concours dans toutes les affaires où nous l'avons réclamé. Je vous remercie particulièrement d'avoir bien voulu vous charger de placer en pension ma sœur Ophélie⁽¹⁾ et en devenir ainsi le tuteur effectif. Je vous prie de bien exprimer à

(1) Anne-Ophélie Courcelle-Seneuil, la plus jeune sœur de J. G., pupille de Marc Mauriac, venait d'être mise au pensionnat des dames Rolin. Elle décéda jeune fille à Saint-Aquilin, le 17 juillet 1851.

Madame Mauriac¹ combien je suis sensible aux peines qu'elle se donne pour nous obliger, et reconnaissant de la bonté avec laquelle elle a pour ma pupille tous les soins que l'on peut attendre d'une mère.

Mes affaires personnelles sont toujours à peu près dans le même état que l'an dernier. Je n'ai encore eu le temps de rien faire de nouveau, quelque bonne envie que j'aie d'avancer.

Léopold² vient d'être appelé sous les drapeaux. Il s'occupe de chercher un remplaçant. Cela nous donne, comme vous pouvez penser, beaucoup d'inquiétude. Peut-être même sera-t-il obligé de retourner en Périgord à cause de cet accident ! C'est là une raison de plus pour nous d'accepter l'offre obligeante que vous nous avez faite de la part de M. Foulcon³. Si la somme dont vous nous avez parlé est encore à sa disposition, nous sommes disposés à l'accepter avec reconnaissance. Seriez-vous assez bon pour m'apprendre quelles sont ses intentions à ce sujet et pour me donner des nouvelles de votre santé, de celle de Madame Mauriac, de vos enfants et de mes sœurs⁴ et pour m'écrire en même temps si Madame Mauriac est contente d'Ophélie et de M^{lle} Rolin ?

...Adieu, mon cher Mauriac, veuillez recevoir l'expression sincère du respect et de la reconnaissance de

Votre tout dévoué parent,

J.-G. COURCELLE-SENEUIL.

La 4^e page, 21×27, sert d'enveloppe et porte, avec les cachets postaux et la date, cette suscription : *Monsieur Tamarelle Mauriac, à Saint-Aquilin, près et par Neuvic.*

II

L'autre lettre transcrite fut adressée de Saint-Mayme-de-Péreyrol, le 31 mai 1843, par maître Guillaume Gadaud, notaire, à Marc Mauriac. En témoignant de la contrariété

(1) M^{me} Mauriac, née Mélanie Foulcon (1809-1865), fille du magistrat, Charles, et d'Agathe de Ribeyreys.

(2) Le personnage en question ne peut être évidemment Léopold Courcelle-Seneuil, né à Limoges en 1846, fils du signataire de la lettre, et capitaine de frégate.

(3) Charles Foulcon, beau-frère de Marc Mauriac, décéda président du tribunal de Lasparre le 23 juin 1852.

(4) Sa sœur Augusta a été M^{me} Guillaume Gadaud, femme du notaire de Saint-Mayme-de-Péreyrols, et fut la mère du ministre Antoine Gadaud.

de n'avoir pu se rendre à la frairie de Saint-Aquilin lors de la Saint-Eutrope fin d'avril, et de se trouver encore retenu à Saint-Mayme pour divers motifs, M. Gadaud évoque les intempéries de la saison, les soucis du monde agricole, les pertes du vignoble par la grêle. Il renseigne sur la santé de ses proches et révèle la précocité d'un enfant de deux ans qui se nomme... Antoine Gadaud, son propre fils, appelé à devenir par la suite une sommité. Il annonce les apprêts d'une fête à Vergt, qui sera célébrée le 27 juillet en grande pompe pour inaugurer l'église, sous les auspices des princes du sacerdoce et du poète agénois Jasmin. L'épître reflète le charme accueillant, la cordiale hospitalité de bons villageois de Périgord; elle respire l'atmosphère patriarcale du pays traditionnel et du temps jadis.

Au risque de passer pour des louangeurs d'une époque évanouie, il n'est pas inutile de se souvenir, en nos jours renfrognés, après, strictement réglementés sur tant de points essentiels. Nos paisibles ancêtres ont connu *la douceur de vivre* des générations d'autrefois sur leurs terres; ils ont réalisé leur bonheur en plénitude, eux qui ne connaissaient pas même encore l'invasion des pucerons phylloxériques, produite seulement d'Amérique dans le Gard vers la fin du Second Empire. Heureux ruraux dont le doux Virgile a salué, par avance, la félicité d'eux-mêmes insoupçonnée !

Saint-Mayme, le 31 mai 1843.

Mon cher Monsieur Mauriac,

Si j'ai tardé aussi longtemps à répondre à votre aimable invitation, c'est que j'espérais de jour en jour pouvoir vous porter de nos nouvelles. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui nous a empêché d'assister à votre frairie; vous vous ressentez sans doute, comme nous, du mauvais temps qui a sévi d'une manière plus particulière dans nos contrées; car, outre les effets de la gelée et de la pluie, nous nous sommes ressentis des effets de la grêle. Encore sommes-nous heureux à côté de quelques communes environnantes, qui ont vu perdre en entier leur récolte, tandis que nous en sommes à peu près quittes pour la perte de la récolte de nos vignes.

Je me vois forcé, malgré moi, d'ajourner pour un temps indéter-

miné le projet que j'avais formé d'aller vous voir, forcé que je suis de surveiller ma bâtisse dans mes moments de loisir.

Pour vous, j'espère que vous mettrez à exécution sous peu de jours le projet que vous avez formé de venir nous voir. Vous trouverez Ophélie et Antoine ¹ grandis d'une manière extraordinaire. Ce dernier surtout a tellement profité qu'il y a, dans le village, des enfants de quatre ans qui ne sont guère plus grands que lui et qui ne parlent pas aussi bien.

Vous avez, sans doute, entendu parler d'une grande fête qui doit être célébrée à Vergt le vingt-sept juillet prochain pour l'inauguration de son église. Il y aura à cette fête trois archevêques, des évêques dans la même proportion, un régiment de curés, une soirée donnée par le poète Jasmin ², un bal dans lequel l'archevêque de Reims fera lui-même la quête. Vous devez penser que d'après cela il y aura un grand concours de monde et toutes les jouissances qu'on devra se procurer dans cette fête où l'on mêlera le sacré au profane. On arrête déjà les logements pour recevoir Messieurs les évêques et archevêques.

Nous comptons que vous voudrez bien venir avec Madame Mauriac pour assister à une cérémonie comme nous n'en avons jamais vue. Je vous prie de me fixer, quelques jours à l'avance, les personnes qui voudront bien nous faire le plaisir d'y assister. Sans cela, nous courions grand risque de n'avoir pas de place.

Augusta et Ophélie se joignent à moi pour vous dire mille choses amicales ainsi qu'à Madame Mauriac et pour vous prier d'embrasser de notre part vos enfants ³.

(1) Nous avons plus haut mentionné Ophélie Courcelle-Seneuil.

Antoine n'est autre qu'Antoine-Elie Gadaud, né à Coutel, commune de Saint-Mayme, le 26 avril 1844, fils de Guillaume et d'Augusta Courcelle-Seneuil. Il fut élève du lycée de Périgueux à partir de 1848, interne des hôpitaux de Paris, médecin de marine et médecin militaire, conseiller général, maire de Périgueux, député, sénateur, chevalier de la Légion d'honneur. Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Ribot en 1895, il mourut en 1897 à Périgueux. Père du sénateur Félix Gadaud et de M^{me} R. Berton, nos deux collègues de la Société H.A.P.

(2) Jaquou Jasmin, perruquier et poète d'Agen (1798-1864), auteur de *Los Papillotos*. Cf. la notice-causerie de M. Eugène Roux au *Bornat* du Périgord, il y a 40 ans.

(3) Il y eut deux fils Mauriac : Charles, né le 13 novembre 1832, médecin des hôpitaux de Paris, mort 22 mai 1906; et Victor, né 5 mai 1835, ancien notaire et maire de Saint-Astier, mort 18 décembre 1891.

Recevez, mon cher Monsieur Mauriac, l'assurance de mon sincère attachement et de mon entier dévouement.

GADAUD.

La lettre remplit trois pages du format 16×20. La quatrième page sert d'enveloppe mentionnant l'adresse et les cachets de la poste : *Vergt 2 juin, Douville 3 juin, Périgueux 3 juin, Neuvic, 5 juin.*

Monsieur Tamarelle-Mauriac, à Saint-Aquilin, canton de Neuvic, arrondissement de Ribérac.

La consécration solennelle de l'église de Vergt se fit le 25 juillet 1843. Jasmin et sa bonne Magnounet parvinrent à destination la veille, ainsi que M^{sr} Gousset, ancien évêque de Périgueux de 1835 à 1840, archevêque de Reims, cardinal en 1850. Les évêques de Périgueux, Tulle, Poitiers, Angoulême arrivèrent le matin de la cérémonie. Au banquet, après l'office, le poète lut *Lou Preste sans gleyzo*, poème qu'il avait terminé en voiture. Aux vêpres, M^{sr} Bertaud (de Tulle) improvisa très éloquemment sur le même thème au lieu de prêcher le sermon préparé. Il devait, en 1855, présider la bénédiction des deux cloches.

Jasmin quêtâ dans le chapeau de l'abbé Masson, curé-doyen de Vergt (1802-1881).

Les dates indiquées par le journaliste Eugène Roux ne concordent pas avec celle que nous avons indiquée.

Joseph DURIEUX.

NÉCROLOGIE

M. LE GÉNÉRAL EUTROPE CAZALAS

M. le Général Cazalas, qui est décédé à Versailles le 8 octobre dernier, était membre de la Société historique et archéologique du Périgord depuis 1894. Il y était entré sous les auspices de M. Dujarric-Descombes et de M. Antony Delugin. Le choix de ses parrains indiquait son attachement à la petite patrie. Ils en étaient tous les deux très représentatifs. A leur exemple, il ne cessa de s'intéresser à nos travaux, et la liste de ses communications, publiée à la suite de cette notice, en sera une preuve incontestable.

C'est qu'il avait dans le sang l'amour du sol natal. Il l'avait puisé dans sa tradition familiale. Sa mère, née Modesta Boussenot, la dernière du nom¹, était de vieille race Ribéracoise. Son père, M. Alexandre Cazalas², originaire des Hautes-Pyrénées, nommé tout jeune, à Ribérac, contrôleur des Contributions Directes, s'y était tellement attaché par son mariage que l'attachement fut définitif. Il y passa toute sa vie, bien qu'il fût cependant désigné par sa culture et par ses qualités professionnelles à fournir, dans son administration, une brillante carrière. Ribérac limita pour toujours son horizon. Il le chanta d'ailleurs dans un recueil de poésies³, qui lui fait autant d'honneur qu'à la petite ville dont il célébrait le site, les vieilles rues, les usages antiques. Le Périgord, comme l'a remarqué Guy de Lari-gaudie⁴, « est un coin de sol paisible, terre de mesure et de sécurité, à mi-chemin du Nord et du Sud, de la montagne et de la mer. On n'y redoute ni les grands froids, ni les grandes chaleurs, ni les raz-de-marée, ...ni les invasions. »

C'est dans ce milieu privilégié que naquit, le 30 avril 1864, celui qui devait devenir un jour le général Cazalas. Il y donna, enfant, de belles espérances. Elles s'affirmèrent à Sarlat, au collège des Jésuites,

(1) Née à Ribérac le 17 juillet 1833 et y décédée le 3 octobre 1916.

(2) Né à Castelnau-Magnoac le 7 mars 1834, décédé à Ribérac le 4 mars 1913.

(3) *Ribérac en Sonnets*, 1906.

(4) *Etoile au Grand Large*, page 41.

où il fit ses études. Manifestement il était doué. Il entra d'emblée à Polytechnique en 1884. Il en sortit normalement deux ans après. Son numéro de sortie lui permettait de choisir son arme. Il opta pour le Génie. En 1894, il fut reçu à l'Ecole de Guerre. Il était dans ses habitudes de n'éprouver aucun échec. Sa carrière s'orientait donc vers les sommets. Il n'y accéda cependant qu'avec les lenteurs excessives qu'explique son arme si spéciale. Il n'était que simple commandant, en 1914, après trente ans de grade, lorsque éclata la Grande Guerre. Elle lui donna aussitôt l'occasion de se mettre en évidence. Il ne connaissait pas seulement son métier. Il avait, sur le champ de bataille, une rare possession de soi-même, la maîtrise qui fait les chefs¹.

Une fois parti, il fut vite promu aux emplois supérieurs : lieutenant colonel en 1915, colonel en 1917, général en 1920, et commandeur de la Légion d'honneur en 1924. C'était la juste reconnaissance de sa valeur. Il était toujours prêt à servir, aussi bien dans le commandement actif que dans le conseil des Etats-majors.

Lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite, il se retira à Versailles. Versailles lui apparut comme la ville de ses rêves, plus tranquille que Paris, et à proximité cependant de toutes les bibliothèques et de toutes les archives de la capitale, où l'on peut, quand on a l'amour du travail, utilement occuper ses loisirs.

Le général Cazalas en connaissait d'ailleurs, depuis longtemps, les ressources. Il les avait toujours fréquentées. Il était de ces officiers qui croient, comme disait Foch, que la supériorité intellectuelle est nécessaire au commandement et qu'elle ne s'acquiert que par l'étude.

(1) On lira avec intérêt les citations qui signalèrent sa conduite à l'ennemi.

Citation du 30 octobre 1915 :

« M. Cazalas Eutrope, lieutenant-colonel commandant le génie d'un corps d'armée : Chef de service de premier ordre, toujours sur la brèche. A dirigé avec autorité, énergie et courage une guerre de mine acharnée et a su obtenir l'ascendant sur l'ennemi (Croix de Guerre). »

Citation à l'ordre du 43^e Corps d'armée, 6 septembre 1917 :

« Colonel Cazalas, commandant le génie du Corps d'Armée : Au cours des opérations du 43^e Corps d'Armée, en 1917, devant Saint-Quentin et au nord de Verdun, a dirigé avec une activité, un dévouement et une compétence remarquables les travaux du génie du Corps d'Armée et le ravitaillement en matériel des troupes d'attaque. Par son action personnelle a donné aux unités de travailleurs, dans un secteur difficile, l'impulsion la plus énergique et rendu au commandement les plus réels services. »

Tout jeune, il avait publié sur le général Morand, né au château de La Rivière, aux portes de Ribérac, presque son compatriote par conséquent, un volume qui avait obtenu un légitime succès. Il est devenu aujourd'hui introuvable. Le début était plein de promesse.

M. Cazalas ne se contentait pas de s'instruire aux leçons du passé. Il se tenait au courant de toutes les actualités militaires. Connaissant le russe, il avait publié, en 1900, la traduction d'un ouvrage de M. Lebedev, officier de la garde impériale du tzar, sur un sujet brûlant, *Vers l'Inde*⁽¹⁾, qui prévoyait un conflit possible entre les Russes et les Anglais, pour la domination en Asie. Quelques années plus tard, en 1906, il donna, en trois gros volumes, avec en tête une esquisse biographique d'une belle tenue littéraire, la traduction des mémoires du général Bennigsen, puis la traduction du *Blocus de Plewna*, du colonel Martinau, de l'Etat-major russe, et enfin, sous la direction de Section historique de l'Etat-major de l'armée française, la traduction de *La Guerre nationale de 1812*⁽²⁾, qui avait obtenu en Russie une vogue considérable. L'œuvre était de longue haleine. Elle ne comprend pas moins de sept tomes, format in-octavo. Dans sa pensée, cette publication devait préparer les esprits à commémorer des événements historiques, dont on allait célébrer le premier centenaire. L'avenir s'éclaire aux enseignements du passé. De là l'opportunité de ces travaux qui révèlent et qui honorent la carrière d'écrivain militaire du général Cazalas. C'est justice qu'un hommage soit rendu à son activité. Il a rempli une tâche des plus laborieuses.

En ces dernières années, le goût l'avait repris des mathématiques. On revient, dans sa vieillesse, aux amours de sa jeunesse. Il aimait à se distraire aux théories des nombres, à la recherche des carrés magiques, aux problèmes des espaces, qu'a mis à la mode, à Bruxelles, la revue mensuelle *Le Sphinx*, et où s'était intéressé aussi le génie d'Henri Poincaré. « *Les êtres de l'hyperespace*, disait ce dernier, sont susceptibles de définitions précises, comme ceux de l'espace ordinaire, et, si nous ne pouvons nous les représenter, nous pouvons du moins les concevoir et les étudier. »

Dans ce domaine spéculatif, M. le général Cazalas était devenu une autorité, devant laquelle ses pairs s'inclinaient. Nous ne le suivrons pas dans ces arcanes complètement au-dessus de nos moyens. Ce qu'il appelait une récréation, dépasse de trop haut nos conceptions. Ces pages de chiffres et de formules algébriques ressemblent à des

(1) Librairie militaire A. Chanébot, 1900.

(2) Henri Charles-Lavauzelle, éditeur militaire, 1902.

casse-tête chinois pour les non initiés. Encore faut-il signaler cette spécialité, puisqu'il s'y était acquis une réputation que tous les X de France, de Belgique et des autres pays déclarent incontestable.

Il y trouvait, lui, une diversion aux sombres pensées qui nous assaillent à l'heure présente. Cette diversion le soutenait dans son optimisme réconfortant et dans sa foi vive en nos destinées nationales. Ceux qui l'ont approché, en la fin de sa vie, conserveront le souvenir de son regard profond qui scrutait l'avenir et qui semblait en découvrir l'au-delà. Son dernier acte fut une prière. Il est mort en priant. Ce fut le suprême codicille de son testament.

C. PRIEUR.



CATALOGUE DES COMMUNICATIONS

FAITES A LA SOCIÉTÉ PAR M. LE GÉNÉRAL CAZALAS

1897, p. 216, *Deux éditions inconnues de Télémaque*; p. 218, *Sur une hache en pierre*.

1899, p. 529, *Un cluseau aux Ormes, près Ribérac*.

1907, p. 96, *Hommage des mémoires du général Bennigsen*.

1908, p. 167, *Note complémentaire sur le mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428*.

1909, p. 45, *Les volontaires de la Dordogne 1792-93 et le général Morand*; p. 73, *Note rectificative sur le général Morand*.

1910, p. 188, *Note militaire*; p. 347, *Le général lord Blayney en Périgord*.

1911, p. 169, *Une proclamation politique du général Morand à Mussidan en 1795*; p. 193, *Portrait du général*.

1925, p. 122, *Une lettre du général Beaupuy à Cornu, de Nantes*; p. 162, *Publication de cette lettre*; p. 271, *Une traduction italienne de Télémaque*.

1929, p. 69 et 185, *Note sur la Palenotre blanche*.

1931, p. 47, *Note sur un article de M. Géraud Lavergne*; p. 243, *Note sur le duel de François d'Aydie en 1578*.

1932, p. 55 et suiv., *Reproduction de la médaille de François d'Aydie et éclaircissements*.

1935, p. 54, *Hommage d'un tiré à part : Les Sceaux plénétaires de C. Agrippa*.

1940, p. 357 et suiv., *A propos de Jean Corneille Agrippa, commandeur de Saint-Antoine*.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXX

	Pages.
Séance mensuelle du jeudi 3 décembre 1942.....	1
— — — 7 janvier 1943.....	7
— — — 4 février.....	49
— — — 4 mars.....	56
— — — 1 ^{er} avril.....	97
— — — 6 mai.....	102
Assemblée générale du jeudi 10 juin.....	149
Séance mensuelle du jeudi 1 ^{er} juillet.....	155
— — — 5 août.....	197
— — — 2 septembre.....	202
— — — 5 octobre.....	245
— — — 4 novembre.....	251
Compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 1942 (Ch. AUBLANT).....	12
De quelques fragments de poterie sigillée et ornée récem- ment découverts à Vézone (P. VERNIÈRE).....	15
Inventaires de marchandises après décès dans deux bou- tiques de Ribérac (E. DUSOLIER).....	20
Le livre-journal des Gilbert (H. CORNEILLE).....	29
De quelques détenus périgourdins dans les geôles de Guyenne au xvi ^e siècle (E. DUSOLIER).....	59
Au prieuré bénédictin N.-D. de Fontaine en 1773-1774 (J. DURIEUX).....	62
Résumé analytique des délibérations du Conseil per- manent des communes de Périgueux, du 30 juillet 1789 au 16 mars 1790 (<i>suite</i>) († R. FOURNIER DE LAU- RIÈRE).....	74, 184, 234

Troubles à Saint-Aulaye pendant la Révolution (A. DUBUT).....	84
Rapport sur la campagne de fouilles 1943.....	107
Sabots médiévaux du Périgord (D ^r STÉPHEN-CHAUVET) ...	115
Le rôle des tailles à Fanlac en 1715 (M. SECONDAT).....	123
Le vignoble périgourdin dans la première moitié du XVIII ^e siècle (J. MAUBOURGUET)	132
Les illustrations des « Voyages » et des « Géographies pittoresques » (D ^r Ch. LAFON).....	138, 192
Le gisement du roc de Combe-Capelle (D. PEYRONY).....	158
Un déserteur de la terre en 1748 (L. BOURGÈS).....	174
Un aperçu de la vie économique dans le Ribéracois sous la Convention (A. DUBUT).....	180
Monuments mégalithiques et cluseaux de la région de Paussac (G. CHAUMETTE).....	204, 259
Douloureuse idylle d'une Nontronnaise en Amérique du Nord au XVI ^e siècle (J. DURIEUX).....	218
Le triste ménage de François d'Aydie, comte de Ribérac (E. DUSOLIER).....	222
Le Comité provisoire de Ribérac en 1789 (A. DUBUT)....	230
La Pierre de la Vierge (E. AUBISSE et L. du CHEYRON)...	256
M. de La Boissière et sa belle-mère (H. CORNEILLE).....	263
Deux lettres d'il y a cent ans (J. DURIEUX).....	268

BIBLIOGRAPHIE

<i>De Brumaire à Waterloo en Périgord</i> , par G. Rocal (C. PRIEUR).....	44
--	----

VARIA

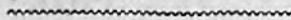
Le duc de La Force et le chevalier Jay de Beaufort (Ch. AUBLANT).....	35
Documents limousins sur le Périgord (Franck DELAGE)..	41
Recherche d'armes en 1870 (Comte A. de FAYOLLE).....	92
Jehan de Chelles (C. PRIEUR).....	144

NÉCROLOGIE

Antony Puyrenier (Ch. AUBLANT).....	95
Le général Cazalas (C. PRIEUR).....	274

ILLUSTRATIONS

Sceau.....	2
Marque de fabrique de papetier.....	5
Plans des églises de Champagne et de Fontaine.....	71
Plan des fouilles de 1943 à Vésone.....	108
Sabots des XVI ^e et XVII ^e siècles.....	117
Industries du gisement du Roc de Combe-Capelle, 159, 161, 163, 165, 166, 167, 169, 171	171
Raies sur grès.....	198
La Pierre de la Vierge.....	256



INDEX ALPHABÉTIQUE ⁽¹⁾

A B

- Agonac**, 98 s.
- Angoisse**. Couvent, 41.
- Aubisse* (E.). La Pierre de la Vierge, 256.
- Aublant* (Charles). Columbarium de Berbiguières, 3. — Compte de gestion, 12 s., 52. — Folklore, 57. — Le duc de La Force et le chevalier Jay de Beaufort, 35 s., 100. — Antony Puyrénier, 95 s. — Lettre de Bugeaud, 200. — 49, 51, 52.
- Audy* (P.). Don à la bibliothèque, 10.
- Auriac**, 83.
- Aydie** (François d'), comte de Ribérac. Son ménage, 98, 222 s.; — son fils, 228 s.
- Ballot* (Marc), 51.
- Bannes**, commune de Beaumont-du-Périgord. Château, 194.
- Barat* (Jean), 102.
- Bardon**. Son pensionnat, 252.
- Barrière* (Pierre), 254.
- † *Beaumont* (marquis de). Décès, 245.
- Beauveau** (M^{sr} de), évêque de Sarlat, 10.
- Béchenec* (abbé Corentin), 151.
- Belves**. Ouragan de 1783, 248.
- Berbiguières**. Columbarium, 3.
- Bergerac**. Sénéchaussée, 78 s. — 82.
- Bertin**, s^r d'Antoniât, et sa famille, 263 s.
- Bibliothèque**. 1, 8, 9, 49 s., 52, 57, 97, 103, 149 s., 155, 197, 202, 246.
- Biron**. Château, 192 s., 195.
- Bitard* (Jean), 245.
- Blanzac** (M. de), maire de Périgueux, 188, 191.
- Bontemps**, maire de Boulazac, 92 s.
- Boucher** (l'intendant), 132 s.
- Bouchier**, curé de Saint-Silain, évêque constitutionnel de la Dordogne, 44 s., 81, 188 s.
- Boulazac**. Recherche d'armes en 1870, 92 s. — Vignes, 133 s.
- Bourg-du-Bost**, 187.
- Bourgès* (Louis). Un déserteur de la terre en 1748, 100, 174 s.

(1) Les noms écrits en italiques sont ceux des membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

Brantôme, 1.

Bugeaud (Maréchal). Lettre, 200.

Bussière-Badil. Etymologie, 253. — 188.

C

Cadounin. Abbaye, 196.

Carbonnières (le baron de). Nicolas de La Brousse, 248.

† *Cazalas* (Le général). Décès, 251. — Nécrologie, 274.

Champagne, commune de Champagne-et-Fontaine. Paroisse et église, 69 s., 72 s.

Champcevinel, 239, 240.

Chancel (Géraud), conseiller au Présidial de Périgueux, 98 s.

Chancelade. Classement du presbytère, 1, 50.

Chanterac (abbé Gabriel de). Ses prieurés périgourdins, 9 s., 51.

Chartrouille (Joseph), 56.

Chasteau, professeur chez Bardon, 253.

Chaulnes (M^{sr} de), évêque de Sarlat, 10.

Chaumette (abbé G.). Monuments mégalithiques et cluseaux de la région de Paussac, 204 s., 259 s.

Cheynier (D^r). Raies de polis-soir, 198 s. — 197.

† *Clédat* (Jean). Décès, 197.

Clergerie (André), 56, 97.

Cocula (Paul), 2, 8, 50, 157.

Combe-Capelle, commune de Saint-Avit-Sénieur. Gisement du Roc, 158 s.

Corneille (H.). Contrebande du tabac, 3 s. — Lettres, 4. — Saint-Martin de Périgueux, 10. — Le livre-journal des Gilbert, 29 s. — Saint-Hilaire de Périgueux, 58. — Puyguilhem, 100. — Registres de la Jurade de Périgueux, 200. — M. de la Boissière et sa belle-mère, 263 s. — 52.

Conlaures. Eglise, 105.

Courcelle-Seneuil (J.-G.). Lettre, 268 s.

Couprat-Desvergues (Roger). Don à la bibliothèque, 57.

Cubjac, 77.

D

Darpeix (M^{me}). Don à la Société, 50.

Daumesnil (général), 193.

Debrégeas (famille), 132, 151 s.

Delage (F.). Documents limousins sur le Périgord, 41 s. — Don à la bibliothèque, 57. — Congrès des Sociétés savantes régionales, 200.

Delpérier (André), 100.

Desplanches (Denis), 251.

Devillard (D^r), 1.

Domme. Monuments historiques, 50.

Douzains (L.-et-G.). Prieuré, 10.

† *Dubuisson* (Pierre). Décès, 245.

Dubut (Annet). Georges Fauvel, 56. — Troubles à Saint-Aulaye pendant la Révolution, 84 s. — Un aperçu de la vie économique dans le Ribéracois sous la Convention, 180 s., 200. — Le Comité provisoire de Ribérac en 1789, 230 s. — 58, 246.

Du Cheyron (L.). La Pierre de la Vierge, 256.

Ducongé (Roger), 197.

Durand de Ramefort (Colonel), 97.

Durieux (Joseph). Fénélon et ses grands Vicaires, 51. — Prieuré de Fontaine, 62, 152. — Les Solminihac, 103. — Une Nontronnaise en Amérique, 104, 218 s. — Clergé réfractaire de la Dordogne en 1794, 203. — Le pensionnat Bardon, 252. — Deux lettres d'il y a cent ans, 268 s. — 1, 246.

Dusolier (D^r). Inventaire de deux boutiques de Ribérac, 20 s. — Les Ribeyreix, 53 s. — Vente de seigneuries, 57. — Détenus périgourdins, 59 s. — Prieuré du Chalard, 104. — Le ménage de François d'Aydie, 222 s. — Ouragan de 1783, 254.

E F

Esparbès de Lussan, comte d'Aubeterre, 229.

Excideuil. Couvent, 41.

Fanlac (Pierre), 351.

Fanlac. Rôle des tailles en 1715, 100, 123 s.

Faure (Pierre), juge de Razac-sur-l'Isle, et sa famille, 263 s.

† *Fauvel* (Georges). Décès, 56.

Fayolle (comte de). Recherche d'armes de guerre en 1870, 52, 92 s.

† *Fayolle* (Léo). Décès, 97.

Fénélon (abbé François de). Ses prieurés périgourdins, 9 s.

Fénélon, archevêque de Cambrai, 51, 196.

Fénelon (château de), commune de Sainte-Mondane, 193.

Foix (Marguerite de), 222 s.

Fontaine, commune de Champagne-et-Fontaine. Prieuré, 51, 62 s., 152. — Eglise, paroisse et curés, 71 s., 74.

Fontanier (A. H.), 149, 245.

Foucaud de Lardimalie (M.), 187, 235.

Foucher (Paul), 56.

Fourichon (famille), 247.

Fournier de Laurière (M^{me}), 102.

† *Fournier de Laurière* (R.). Résumé analytique des délibérations du Conseil permanent des communes de Périgueux, 74 s., 184 s., 234 s.

G J

Gadaud (Guillaume). Lettre, 270 s.

Gigot (Jean), 102.

Gilbert (François-Jean). Son voyage en Périgord, 29 s.

Granges, 74.

Guinamond. Ses œuvres, 8 s.

Guthmann (Léon). Eglise de Coulaures, 105.

Jay de Beaufort (Alphonse) et le duc de La Force, 35 s.

Joumard (famille de), 53.

L

La Brousse (Nicolas de), comte de Verteillac, 248.

Lacape (Henri), 253.

Lacharmie (M. de), député aux Etats généraux, 76, 184, 185, 188.

Lacombe (D^r). Don à la bibliothèque, 202. — 197.

Lacombe (Dominique), évêque d'Angoulême, 46 s.

Lacroussille (Amédée de), 50.

Lafon (D^r Ch.). Les illustrations des « Voyages » et des « Géographies pittoresques », 52, 57, 99, 105 s., 138 s., 153, 192 s., 200. — Taque armoriée et ex-libris, 153. — Les Bertin et les débuts de la sériciculture à Bourdeilles, 254.

La Force (le duc de) et le chevalier Jay de Beaufort, 35 s., 100.

Lagrange-Chancel (Louis de), 3.

La Marthonie (château de), commune de Saint-Jean-de-Côle. Classement, 252.

La Roque (comte de), député aux Etats généraux, 74, 76, 79, 184, 185, 187, 235, 236.

La Roque-Gageac. Site classé, 2.

La Tour-Blanche. Troubles en 1795, 90 s. — Château, 195.

Lautrette (Madame), 151.

Lavergne (Géraud). Archéologie religieuse du Périgord, 8 s. — Un testament, 104 s. — Bussière-Badil, 253.

Le Lieu-Dieu, commune de Boulazac. Château, 93 s.

Le Moustier, commune de Peyzac-le-Moustier, 174 s.

Les Eyzies. Ecole pratique de fouilles, 51, 52.

Les Farges, commune de Vanxains. Château, 53 s.

Lestrade (M. de). Don à la bibliothèque, 149.

Lisle. Escalier du château Haut, 8.

L'Oisellerie (sieur de), 224 s.

Loys, député aux Etats Généraux, 76, 79.

Lussus (Lucien). Antoine Chamouleau, maître papetier, 5.

Luxembourg (Maurice), 197, 246.

M N

- Maignol**, subdélégué, 135 s.
Maleville (Lucien de), 57, 102.
Maranne (I.), 102.
Marsuil, 98 s. — Gabrielle de, 98 s.
Marguerite, de Nontron, 218 s.
Maroite (château de), commune de Creyssac, 195.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 104 s.
Maubourguet (Jean). Louis de Lagrange-Chancel, 3. — *Le Livre Vert*, 50. — *Bugeaud, laboureur périgourdin*, 50. — Charte périgourdine de Bordeaux, 98 s. — Archives bordelaises, 103. — Le vignoble périgourdin au XVIII^e siècle, 104, 132 s. — Lettre de Debrégeas, 151. — Le Périgord artistique et monumental, 203. — Le P. Védrenne, 246 s.
Mayac. La Pierre de la Vierge, 256 s.
† *Mellerio* (André). Décès, 97.
Mercier (Louis). Fouilles de Vésone, 98.
Merle (A.). Saint-Avit-Sénieur, 106.
Millet-Lacombe (Alice), 102.
Miremont. Grotte, 150.
Monpazier. Sabots anciens, 115 s.
Montaigne (Michel), 193, 195.
Montaigne (château de), 143, 193.

Montravel, commune de Lamothe-Montravel. Foires, 81.

Monuments historiques. Voir Chancelade, Domme, La Marthonie, Lisle, Périgueux, Saint-Martial-Valette, Saint-Martin-le-Pin. — Voir Sites.

Mothes (Jean de), écuyer, de Beynac, 59.

Nontron. V. Marguerite.

P

Paris. Le tribunal révolutionnaire, 151 s.

Paussac, commune de Paussac-et-Saint-Vivien. Mégalithes et cluseaux, 204 s., 259 s. — 83.

Périgueux. Classement de l'enceinte gallo-romaine, 1. — Protection du site d'Erceboeuf, 7, 58. — Armoiries, 9. — Fouilles de Vésone, 10, 15 s., 98, 107 s., 246. — Paroisse Saint-Martin, 10. — Sainte-Ursule, 42. — Saint-Hilaire, 58. — Délibérations du Conseil permanent des communes, 74 s., 184 s., 234 s. — Sénéchaussée, 78 s. — Couvent des Cordeliers, 82. — *Libre Vert*, 50, 252. — Forges de la Cité, 98. — Juges du Présidial, 98 s. — Estampes, 142 s., 153, 192 s., 200. — Taque armoriée et ex-libris, 153. — Chapelle Sainte-Anne, 155 s. — Un bourgeois, 175 s. — Subsistances, 80, 82 s., 184 s., 235 s. — M. de Blanzac, maire, 188, 191, 241. — Jurade, 200. — La Cité et Saint-Front,

202. — Curé de Saint-Silain, 234. — Pensionnat Bardon, 252.

Peyrony (Denis). Ecole de fouilles, 51. — Le gisement du roc de Combe-Capelle, 158 s. — Rainures sur un mur, 198.

Pichon (Marie-Sicarie), religieuse de Fontaine, 66 s.

Pipaud des Granges, 74 s., 184 s.

Pluviers, commune de Piégut-Pluviers, 77.

† *Prat-Dumas* (Edmond). Décès, 49.

Prédat-Leygonie (Colonel). Le vignoble Bergeracois au XVIII^e siècle, 203.

Prieur (Chanoine C.). Bibliographie, 44 s. — Jehan de Chelles, 144 s. — Le général Cazalas, 274.

Puyguilhem (château de), commune de Villars, 2. — 100.

† *Puyrenier* (Antony). Décès, 49, 95 s.

R

Rastignac (Jacques-Gabriel de). Mariage, 199.

Rauzel, commune de Saint-Geniès. Prieuré, 10.

Raymond (Anne de), comtesse de Ribérac, 222 s. — Famille, 223.

Ribérac. Inventaires de deux boutiques, 20 s. — Le Comité Provisoire de la ville en 1789, 230 s. — Comte de, v. Aydie. — V. Chalard, — 58, 83.

Ribéracois. La vie économique sous la Convention, 180 s., 200.

Ribeyreix (famille de), 53.

Rivet (Adolphe), sculpteur périgourdin, 52, 57, 144 s.

Rocal (Georges). *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, 44 s., 50. — Prix Testut, 153, 200.

Rolon (Comte de). L'abbé de Chantérac et ses prieurés, 9 s. — Pénitents Bleus de Sarlat, 10. — Evêques de Sarlat, 10.

† *Roudeau* (Henri). Décès, 149.

Rousseau (abbé André), 149, 151.

Roux (Chanoine J.). Sceau de plomb, 2. — Le moine Guinaumont, 9. — Les armoiries de Périgueux, 9. — *Le Livre Vert*, 50. — Les revenus du clergé pétersbourgien et la vente des biens nationaux, 150. — Lanternes des morts, 155. — Chapelle Sainte-Anne, à Saint-Front, 155 s. — Eglise de la Cité, 202. — Saint-Front, 202. — Don à la bibliothèque, 246.

S

Sanzillon (famille de), 41, 42.

Sarlat. Pénitents Bleus, 10. — Sénéchaussée, 78 s. — Site classé, 157. — Evêques, v. Beauveau, Chaulnes. — V. Védrenne.

Secodrat (Marcel). Don à bibliothèque, 10. — Rôle des tailles de Fanlac en 1715, 100, 123 s.

Sites classés. V. La Roque-Gageac, Sarlat.

Société. Compte de gestion du Trésorier, 12 s. — Elections, 6, 11, 54 s., 58, 101, 106, 153 s., 157, 201, 203, 248, 255. — Don au Musée, 50. — Versement au Secours National, 150. — Don aux archives départementales, 150. — Prix Testut, 153. — Renouvellement du Bureau, 154. — Don à la Croix-Rouge, 253. — Voir Bibliothèque.

Solminihac (famille de), 103.

Stéphen-Chauvet (D^r). Sceau de plomb, 2, 254. — Sabots anciens, 104, 115 s.

Sudeix (Amboise), 200, 203.

Saint

Saint-Astier, 74.

Saint-Astier (marquise de), 238.

Saint-Aulaire (famille de), 53 s.

Saint-Aulaye. Troubles pendant la Révolution, 84 s.

Saint-Avit-Sénieur, 106. — V. Combe-Capelle.

Saint-Barthélemy-de-Bellegarde, 77, 78.

Saint-Front, commune de Saint-Quentin (L.-et-G.). Prieuré, 10.

Saint-Jory-de-Chalais, 77.

Saint-Léon, 80.

Saint-Martial-Valette. Eglise, 8.

Saint-Martin-de-Ribérac, 231s.

Saint-Martin-le-Pin. Eglise, 8.

Saint-Pierre-ès-Liens, commune de Notre-Dame-de-Sanilhac, 238.

Saint-Privat, 74, 75, 78, 83.

Saint-Rabier, 75.

Saint-Saud (comte de). Hommages à l'archevêque de Bordeaux, 199. — Mariage Rastignac-Narbonne, 199. — Magistrats du Périgord, 200. — Ouragan de 1783, 248, 254. — 247.

T V W

Taillefer (Louis), seigneur de Taillefer. Son mariage, 42 s.

Tamarelle-Mauriac (Marc). Lettres à lui adressées, 268 s.

Tourney (l'intendant), 135 s.

Trémolat, 83.

Turenne (vicomté de). Contrebande du tabac, 3.

Vanxains. V. Les Farges.

Védrenne (Le P.), 246 s.

Vergt. Consécration de l'église, 272 s.

Vernière (Paul). Poteries sigillées et ornées de Vézère, 3, 15 s., 254. — Fouilles de Vézère en 1943, 10, 104, 107 s., 246.

Villac. Polissoir (?), 198.

Villetoureix, 231.

Waquet (H.). Lettre, 150. — Le château de Castelnaud, 156. — 253.